

Sujet : [INTERNET] AOEP_Berrac_Observation_Patrimoine_immobilier

De : Anonyme <anonyme1234@orange.fr>

Date : 19/09/2022 18:34

Pour : pref-berrac@gers.gouv.fr

Le projet de centrale photovoltaïque, de part sa dimension (25 ha), son ambiance industrielle et son adossement ostentatoire à un village médiéval pittoresque de type castelnau avec enceinte fortifiée, dévalorise le **patrimoine immobilier** du village de Berrac et des communes avoisinantes, constitué essentiellement de maisons anciennes, en partie réhabilitées, réalisées en pierre de taille apparente, avec des toitures le plus souvent à quatre pentes et recouvertes de tuile canal.